

Groupeement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2025

Tenue le 24 septembre 2025, à 19 h — Centre plein air de Maria

1. Présences et quorum

Présents : Quatorze (14) personnes, dont onze (11) membres et trois (3) employés. La liste des présences est annexée au présent procès-verbal. Le directeur général est compté parmi les membres.

Absent : Michel Porlier.

Le président constate que l'assemblée est dûment convoquée et que le quorum est atteint.

2. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

M. Gilbert Leblanc, président, ouvre l'assemblée à 19 h. Il souhaite la bienvenue aux membres et procède à la lecture de l'avis de convocation ainsi que du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par M. Léonard Leblanc et appuyé par Mme Catherine Arsenault d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-001)

Ordre du jour :

1. 1) Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour
2. 2) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 septembre 2024
3. 3) Étude du rapport annuel, des états financiers et du rapport des vérificateurs du GFCBC
4. 4) Rapport des activités 2024-2025
5. 5) Présentation de l'année 2025-2026
6. 6) Ratification des actes, mesures et règlements pris par les administrateurs et les officiers depuis la dernière AGA
7. 7) Mise à jour – refonte du régime forestier : retombées et impacts pour le GFCBC et ses membres
8. 8) Élection des administrateurs
9. 9) Levée de l'assemblée
10. 10) Remise des prix de présence

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 septembre 2024

Le directeur général procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 septembre 2024.

Il est proposé par M. Gilbert H. Arsenault et appuyé par Mme Fernande Arsenault d'adopter le procès-verbal tel que lu. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-002)

4. Étude du rapport annuel, des états financiers et du rapport des vérificateurs

M. Pierre-Luc Desjardins présente à l'assemblée les états financiers de la coopérative au 31 mars 2025, ainsi que le rapport des vérificateurs.

Selon la politique de gestion des surplus, il est proposé de verser une ristourne de 24 677,08 \$ à vingt-sept (27) membres ayant effectué de la coupe de bois au cours de la dernière année.

Il est proposé par M. Normand Audet et appuyé par M. José Caissy d'entériner les états financiers, le rapport des vérificateurs et la ristourne telle que présentée. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-003)

5. Rapport des activités 2024-2025

M. Pierre-Luc Desjardins présente les activités réalisées en 2024-2025. Globalement, la coopérative et ses filiales ont généré 16 M\$ de chiffre d'affaires, servi directement 104 membres et contribué à maintenir plus de 100 emplois (environ 150, en incluant les sous-traitants).

6. Présentation de l'année 2025-2026

M. Pierre-Luc Desjardins présente les budgets et les projets prévus pour 2025-2026. La mise en marché devrait ralentir en raison des tarifs douaniers et des inventaires élevés dans les cours d'usines, notamment en lien avec les travaux de récupération des forêts perturbées par la TBE et les chablis. Par ailleurs, le volume de travaux sylvicoles en forêt publique poursuit sa croissance.

7. Ratification des actes, mesures et règlements

Il est proposé par Mme Catherine Arsenault et appuyé par M. José Caissy de ratifier l'ensemble des actes, mesures et règlements pris par les administrateurs et les officiers depuis la dernière assemblée générale annuelle. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-004)

8. Mise à jour – refonte du régime forestier

Le directeur général fait état de l'avancement du projet de loi relatif à la refonte du régime forestier et présente les impacts et opportunités potentiels pour la coopérative. Puisque le projet a été mis de côté, les discussions sur ce point sont écourtées.

9. Élection des administrateurs

Il est proposé par M. Jacques Rivière et appuyé par M. Normand Audet que M. Pierre-Luc Desjardins agisse à titre de président d'élection et Mme Marijo Arsenault à titre de secrétaire d'élection. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-005)

Le président d'élection mentionne que les administrateurs sortants sont M. Léonard Leblanc et M. Jacques Rivière. Les mises en candidature sont ouvertes.

- M. Christian Dubé propose M. Léonard Leblanc, appuyé par M. Jacques Rivière. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-006)

- M. Normand Audet propose M. Jacques Rivière, appuyé par M. José Caissy. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-007)

La fermeture de la période de mise en candidature est proposée par M. José Caissy et appuyée par Mme Fernande Arsenault. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-008)

Les candidats acceptent leur mise en nomination. Le président d'élection déclare M. Léonard Leblanc et M. Jacques Rivière élus administrateurs et les félicite.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 24.

Il est proposé par M. Jacques Rivière et appuyé par M. Normand Audet de lever l'assemblée. (Résolution : AGA/GFCBC-2025-009)

Signatures

M. Gilbert Leblanc, président

Pierre-Luc Desjardins, secrétaire

Annexe : Liste des présences